AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 28-7-77130289

PUBLICATION PÉRIODIQUE

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

ÉDITION DE LA STATION CHAMPAGNE-ARDENNE
(ARDENNES, AUBE, MARNE, HAUTE-MARNE)
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
Villa Blanche - 62, Avenue Nationale - La Neuvillette, 51100 REIMS - Tél. 47.22.87 47.13.82

ABONNEMENT ANNUEL
C.C.P. CHALONS-sur-MARNE 2.800.67 W
Régisseur de Recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture à Châlons-sur-Marne

BULLETIN N° 108 - 27 JUILLET 1977 Abonnement annuel : 50 F

VIGNE

Mildiou : Les pluies ont lessivé tous les traitements, il faut donc les renouveler le plus tôt possible.

Oïdium : Là aussi le renouvellement de la protection s'impose.

Pourriture grise : Les vignerons qui mènent une lutte spécialement contre cette maladie doivent également renouveler le traitement.

ARBORICULTURE FRUITIERE

Carpocapse des pommes : Le 1er vol est pratiquement terminé. D'après nos observations, le second vol serait nul.

Araignées rouges : Surveiller très attentivement les populations sur toutes variétés, plus particulièrement durant le mois d'août. Un temps chaud risque de faire proliférer les acariens, ce qui aménerait un grisaillement très rapide du feuillage et le dépôt dès la mi-août de pontes d'hiver importantes. La base de la stratégie de lutte contre Panonychus ulmi est d'obtenir un faible dépôt d'oeufs d'hiver par une éventuelle intervention dans la 2ème quinzaine d'août, afin de supprimer tout risque au printemps suivant. Les premières pontes sur bois doivent être recherchées à la base des bourgeons.

Maladies de conservation (glocosporium...)

Une protection efficace est obtenue en pratiquant 2 pulvérisations de pré-cueillette, la première 30-40 jours avant récolte, la seconde peu avant celle-ci. Les fongicides les plus recommandés sont le Bénomyl à 30 g MA/HL = Benlate - le Carbendazim 30 g MA/HL = Bavistine - le Méthylthiophanate 70 g MA/HL = Pelt 44 ...

GRANDE CULTURE

Betteraves industrielles

Cercosporiose : Il est actuellement observé des taches éparses, limitées aux cultures effectuées avec une rotation biennale.

En fonction des dates d'arrachage et de l'importance des sorties de nouvelles taches, liées aux contaminations provoquées par les récentes pluies, un éventuel traitement ne sera à envisager que vers la mi-août.

Puceron noir : Il est observé localement des colonies dans le coeur des betteraves. Aucun traitement n'est à effectuer au niveau de ces colonies, d'ailleurs en régression sous l'action des hyperparasites et des récentes précipitations.

Maladie du coeur : Quelques symptômes sont apparus récemment. Les importantes pluies de ces derniers jours doivent permettre d'éviter tout apport foliaire de bore dans les cultures ayant bénéficié d'une fumure boratée classique, avant semis.

P. 1193

Imprimerie de la Station de CHAMPAGNE-ARDENNE - Directeur-Gérant P. JOURNET

Oïdium : La maladie n'a pas encore été signalée.

Jaunissement des betteraves : Indépendamment de quelques très rares foyers de jaunisse parasitaire, on observe des jaunissements affectant tout ou partie de certaines pièces.

Il s'agit de troubles physiologiques, souvent liés à la rareté des précipitations au cours des trois premières semaines de juillet et qui devraient maintenant s'atténuer.

Mildiou de la pomme de terre : Il est conseillé de réaliser avant le ler août une nouvelle protection sur les cultures de variétés sensibles à arracher ou à défaner après le 10 août.

Pyrale du maïs : Dans les secteurs intéressés par le parasite, les populations apparaissent faibles et les risques de dégâts limités.

Alternaria sur colza de printemps : A la faveur du mois de juin, l'alternaria s'est sérieusement implanté sur les colzas de printemps. Dans les cultures présentant de nombreuses taches sur siliques, il est conseillé de récolter avant maturité complète afin de limiter le risque d'égrenage.

TRAITEMENT DES SOLS AU BROMURE DE METHYLE

RECOMMANDATIONS AUX PERSONNES, ENTREPRISES ET GROUPEMENTS AGREES ET AUX UTILISATEURS

La limitation des résidus bromés devient de plus en plus nécessaire pour les cultures légumières mises en place sur un sol désinfecté.

Un document général envoyé aux conseillers horticoles intéressés et intitulé "La désinfection des sols au bromure de méthyle - Limitation des résidus bromés dans les légumes" fait une large part aux moyens à mettre en oeuvre pour atteindre ce but.

Ces mesures techniquement nécessaires se situent aux trois stades suivants :

- Au niveau de la préparation du terrain pour le traitement :

  la température, l'humidité relative, la porosité, les matières organiques et les amendements calcaires.

- Au niveau du traitement proprement dit :

  la dose, la durée de contact, la fréquence du traitement.

- Au niveau de la préparation du terrain pour la remise en culture :

  l'aération, le "lessivage".

Il convient de travailler en collaboration avec les Agriculteurs et de les aider :

- par des conseils,
- par la mise en application des mesures appropriées, détaillées dans le document ci-dessus indiqué.

Le Chef de la Circonscription,

J. DELATTRE.

n° du papier de presse 529 AD